"LES AMIS DU PATRIMOINE RENNAIS"
13 Square Lucien Rose
35000 – RENNES
amispatrimoinerennais@gmail.com

DECLARATION PREALABLE AU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 16 SEPTEMBRE 2019
NON ACCEPTATION DU PROJET IMMOBILIER "ARCHIPEL-HABITAT"
RUE JEAN GUEHENNO TEL QU'IL EST ACTUELLEMENT

Madame la Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux.

Les Amis du Patrimoine Rennais continuent d'exprimer de vives réserves concernant le surdimendissionnement de trop de bâtiments générant une trop importante densification. Au Conseil Municipal du 24 juin, les habitants de plusieurs quartiers ont dit leurs reproches et leurs attentes. Nous sommes solidaires des préoccupations des Collectifs et Associations du Haut-Sancé-Landry, Poterie Aiguillon Nanssa, De Lattre de Tassigny (Association Les Amis d' Auguste et Anatole), Mgr Mouezy-Saint Hélier et des habitants inquiets de la profusion de bâtiments collectifs qui s'annonce sur le site de l'Hôtel Dieu.

Un projet immobilier est (parmi hélas bien d'autres) un exemple emblématique de l'irrespect des décideurs pour le patrimoine bâti de notre ville, pourtant reconnu par eux-mêmes de grande qualité. Il s'agit du secteur Jean Guehenno-Jules Ferry. Il y a là, formant un ensemble architectural cohérent, des maisons et hôtels particuliers XIX° et début XX° siècle dotés de 1 à 3 étoiles dans la liste "Patrimoine local remarquable" en annexe du PLU : ce Plan Local d'Urbanisme que, Mesdames et Messieurs les élus, vous venez de voter deux fois en moins d'un an. Or, sans tenir compte des belles intentions affichées dans ce nouveau PLU en ce qui concerne la prise en compte des ensembles architecturaux remarquables, vous avez autorisé, Madame la Maire et Présidente d'Archipel Habitat, un bâtiment de sept étages, rue Jean Guéhénno. Ni par sa hauteur, ni par sa masse, ni par son architecture cette construction banale ne manifeste la moindre vraie recherche d'insertion avec le bâti préexistant accolé.

Nous avons eu connaissance d'un courrier d'un grand connaisseur de cette partie de ville. Citons en quelques phrases, auxquelles nous adhérons pleinement :

"Les séquences anciennes sont homogènes et cohérentes. Les principes de composition et savoir faire ont été repris avec d'autres matériaux et la similitude entre les constructions anciennes et celles du XX° siècle, jusque dans les années 1970, est beaucoup plus évidente qu'il n'y paraît. Les concepteurs jusqu'à une époque récente s'inscrivent dans la continuité de la composition et dans une filiation culturelle même si le formalisme de l'expression a évolué.
Le projet dans sa forme et son expression actuelle ne semble pas acceptable car il est en rupture totale avec le tissu environnant de par sa masse, sa hauteur excessive, ses rapports pleins/vides, ses baies carrées et ses encadrements horizontaux très saillants, sa texture et sa couleur".

Nous avons rassemblé, en ligne et sur papier, près de mille signatures de soutien contre ce projet. A partir de cette rentrée 2019-2020, nous allons démultiplier les actions , pouvant aller jusqu'à nous associer à d'éventuels recours judiciaires des riverains. N'est-ce pas là, hélas, la seule façon d'être enfin entendus par la Ville de Rennes et le Maître d'Ouvrage de cet aberrant projet ?